

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge  
**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge  
**Band:** - (1969)

**Rubrik:** Services spécialisés

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cet accord prévoyait l'installation d'une délégation du CICR à Bagdad. La responsabilité en fut confiée à M. Daniel — secondé, dès le 20 septembre, par M. Jayet — puis, trois mois plus tard, à M. Jean Ott. Les représentants du CICR effectuèrent diverses démarches tant à Bagdad qu'à Téhéran, afin d'arrêter les modalités pratiques du programme de réunions de familles.

C'est ainsi que, le 22 octobre, ils purent procéder au transfert en Irak d'un premier groupe de 47 ressortissants iraniens. Une opération analogue, portant sur le même nombre de personnes, eut lieu le 25 décembre.

## 6. SERVICES SPÉCIALISÉS

### Agence centrale de recherches (Genève)

Au cours de l'année 1969, l'Agence centrale a reçu 55.032 demandes et communications diverses (54.783 en 1968) et a expédié un total de 54.747 plis (54.227 en 1968). Durant la même période, elle a transmis 15.010 messages et a ouvert 10.715 enquêtes auprès des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des délégations du CICR et de divers organismes compétents. Parmi les cas traités en 1969, l'Agence centrale a pu clore 11.301 dossiers, dont 4970 avec un résultat positif.

Ces chiffres démontrent que l'activité de ce secteur du CICR n'a pas fléchi en comparaison avec le volume de travail de l'année précédente. Pourtant, le nombre de messages familiaux transmis par le canal de l'Agence centrale est inférieur à celui des messages que, par gain de temps, les délégations du CICR acheminent sur place sans passer par Genève.

Sur le lieu des opérations, l'Agence centrale a coopéré à la création de bureaux d'enregistrement et de recherches, organisés selon ses propres méthodes. C'est ainsi qu'au début de novembre 1969, un collaborateur de l'Agence s'est rendu à Athènes aux fins d'instituer, au sein de la délégation du CICR, des fichiers, où sont enregistrés, d'une part, les détenus politiques que les délégués vont périodiquement visiter et, d'autre part, les familles nécessiteuses à assister.

A la même époque, l'Agence a délégué l'une de ses collaboratrices à Lagos, auprès de la Croix-Rouge nigériane, qui désirait développer et réorganiser son service de recherches.

Il va sans dire qu'au cours de l'année écoulée, l'Agence centrale a été sollicitée par les nombreuses tâches que lui imposaient les conflits en cours, notamment l'enregistrement de militaires capturés au Nigéria par les troupes fédérales ou sécessionnistes, de combattants du « Front de libération du Sud-Vietnam » faits prisonniers par les forces sud-vietnamiennes et américaines. Toutefois, l'Agence centrale ne se borne pas à enregistrer les noms des captifs. Elle poursuit ses investigations en vue de retrouver la trace de militaires et de civils disparus au cours des hostilités et s'efforce d'établir et de maintenir une liaison entre les prisonniers, les internés civils, les détenus politiques et leurs familles respectives.

La recherche de civils qui ont été séparés des leurs, par des événements de guerre ou des troubles intérieurs, n'est souvent que le premier pas accompli en vue du regroupement familial, action à laquelle l'Agence centrale consacre également ses efforts.

Enfin, l'Agence centrale a de nouveau reçu de nombreuses demandes concernant des victimes et d'anciens captifs de la seconde guerre mondiale. Dans ce domaine, elle opère en étroite coopération avec le Service international de recherches à Arolsen.

## **Service international de recherches (Arolsen)**

Près d'un quart de siècle après la fin de la seconde guerre mondiale, l'activité du Service international de recherches (SIR), dont le CICR assume la direction, reste considérable. C'est ainsi que l'année 1969 a marqué une courbe nettement ascendante, le nombre des demandes reçues ayant atteint le chiffre de 174.473, soit 31.746 de plus qu'en 1968. Depuis 1951, date à laquelle les statistiques furent introduites, le chiffre de 174.473 ne fut dépassé qu'à deux reprises, en 1957 (203.801) et en 1964 (197.805). Quant à la moyenne annuelle des quinze dernières années (2.240.727 au total), elle est de 150.000 environ.

Comme par le passé, les demandes de certificats d'incarcération et de résidence, qui sont en relation avec la loi allemande d'indemnisation et les divers autres programmes d'indemnisation, ont formé

la majeure partie de ces demandes. Elles ont atteint 155.029 (118.251 en 1968), soit 88,9 % du total des demandes.

Les autres demandes ont, dans l'ensemble, plus ou moins diminué par rapport à 1968. Elles se sont élevées à 7318 demandes de photocopies (4,2 %), 5685 demandes de recherches individuelles (3,2 %), 4891 demandes d'actes de décès (2,8 %) et 1550 demandes d'informations sur des données d'ordre historique (0,9 %).

En 1969, le SIR a donné 218.867 réponses, sous forme de certificats d'incarcération, de décès et de résidence, de rapports, de réponses positives et négatives, de lettres explicatives ainsi que de photocopies.

L'établissement des fiches, pour les documents anciens et nouvellement acquis, a pu être maintenu au niveau de l'année précédente (1969 : 632.006 ; 1968 : 624.531). Il en est de même pour le classement des fiches au fichier central (1969 : 627.822 ; 1968 : 602.836).

L'acquisition de nouveaux documents provenant des camps de concentration, de la Gestapo, des prisons et autres lieux de détention, ainsi que de documents d'ordre général du temps de guerre a été, comme ces dernières années, très importante. C'est de Pologne qu'est parvenue la majeure partie de ces documents, et il convient de citer en premier lieu le Musée d'Etat d'Auschwitz, qui, depuis longtemps déjà, collabore étroitement avec le SIR. Le registre du camp des Tziganes de Birkenau, de même que les registres des opérations de la section chirurgicale du camp d'Auschwitz (où eurent lieu des expériences pseudo-médicales), présente une valeur toute particulière. M. Roman Olszyna, ancien détenu du camp de concentration de Gross-Rosen, a une nouvelle fois donné au SIR des documents précieux (registres des détenus de ce camp). Le fichier établi par l'Oberfinanzdirektion de Berlin, comprenant les 7 premiers transports de Juifs déportés vers l'Est, est également très important. Mentionnons enfin les documents provenant du Musée d'Etat de Stutthof, des Musées commémoratifs de Dachau et de Mauthausen et de la Croix-Rouge autrichienne.

Le « Répertoire provisoire des camps de concentration et de leurs commandos extérieurs, ainsi que d'autres lieux de détention dépendant du RF-SS en Allemagne et dans les territoires occupés par elle (1933-1945) », fruit de plusieurs années de travail, a pu être distribué au cours de l'été dernier.

## Service du personnel sanitaire

Au cours de l'année 1969, le Service du personnel sanitaire a poursuivi l'instruction des délégués partant dans les pays tropicaux. Celle-ci porte notamment sur l'hygiène personnelle à observer dans les climats chauds, sur certaines maladies et les mesures de prophylaxie à prendre. Une trousse individuelle, contenant quelques médicaments, des insecticides, un antimalarique et un produit pour stériliser l'eau, a été remis à chaque délégué, de même qu'un petit manuel, intitulé « Médecine et Hygiène tropicales ».

*Missions.* — Au mois de mai 1969, M<sup>me</sup> A. Pfirter, chef du Service du personnel sanitaire, a représenté le CICR à la XIX<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif des Infirmières de la Ligue.

M<sup>me</sup> Pfirter a également participé au XIV<sup>e</sup> Congrès international des Infirmières (CII), qui s'est tenu à Montréal du 22 au 29 juin. A la demande du CII, la déléguée du CICR a présenté — dans le cadre des sessions spéciales de ce congrès — un exposé sur les soins infirmiers en cas de catastrophes intitulé « préparation individuelle — rôle du citoyen ». Environ 10.000 infirmières, venant de 74 pays, participaient à ce congrès.

Avant et après celui-ci, M<sup>me</sup> Pfirter a été l'hôte de la Croix-Rouge canadienne, qui avait préparé à son intention un programme d'entretiens divers, fort intéressants. Elle s'est aussi rendue à Ottawa, sur l'invitation du Service de la Santé publique du Gouvernement canadien. Tous ces contacts ont permis à la déléguée du CICR de s'informer sur les multiples activités de la Croix-Rouge et l'organisation des services de santé, civils et militaires, de ce pays.

Enfin, au début du mois de juillet, M<sup>me</sup> Pfirter a représenté le CICR à la XXII<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la Santé, à Boston.

Répondant à une invitation de la Croix-Rouge américaine, elle a ensuite visité le siège de cette Société à Washington, le « Eastern Area Chapter » et l'« Alexandria Chapter », ainsi que le « Greater New York Chapter ». Les programmes préparés pour ces visites lui ont permis de s'initier aux nombreuses activités de la Croix-Rouge américaine et de ses branches, alors que les contacts avec les Services de santé militaire lui donnaient l'occasion de discuter divers problèmes d'intérêt commun.

*Publications.* — Afin d'intensifier la diffusion des Conventions de Genève auprès du personnel infirmier, le Service du personnel sanitaire a édité une brochure, sous format de poche, rédigée en français, anglais, espagnol et allemand, intitulée : « Droits et Devoirs des Infirmières, définis par les Conventions de Genève du 12 août 1949 ». Cette brochure, reliée avec une couverture imperméable, a connu d'emblée un grand succès. Environ 10.000 exemplaires se sont vendus en quelques mois et, à fin 1969, une nouvelle édition était sous presse pour satisfaire à toutes les demandes.

*Visites.* — Comme par le passé, le CICR a reçu de nombreuses visites d'infirmières venues soit en groupes — une vingtaine d'écoles d'infirmières, appartenant à divers pays — soit individuellement. Une documentation a été remise à chaque visiteur.

## Service des invalides de guerre

Plusieurs grands problèmes se sont posés en 1969 au Service des invalides de guerre dans le domaine de l'appareillage des amputés de guerre et de la fourniture d'aides orthopédiques, notamment dans les provinces sécessionnistes du Nigéria, au Yémen et dans la République du Vietnam.

Dans les provinces sécessionnistes du Nigéria, un modeste atelier de prothèses provisoires a été installé avec, à sa tête, un technicien orthopédiste néerlandais. Celui-ci fut chargé, outre la fabrication de membres artificiels, de former des apprentis indigènes. Des machines et outils furent acheminés en territoire sécessionniste, puis un physiothérapeute fut adjoint à ce centre d'appareillage.

Au Yémen, le CICR a envoyé 40 voiturettes pour invalides, y compris du matériel de réparation, et 100 paires de béquilles. Il a de plus poursuivi ses investigations concernant l'installation d'un atelier de prothèses, et portant sur la couverture financière, de même que sur la formation de techniciens yéménites en mesure d'assumer plus tard le fonctionnement de ce centre.

La Croix-Rouge britannique et l'Ordre de St. John ont remis au CICR un don de £1500,— (environ 14.500,— fr. s.) en faveur des invalides de la République populaire du Sud-Yémen. Une partie de cette somme a été consacrée à l'envoi des voiturettes et béquilles. Le solde sera affecté à l'installation de l'atelier sus-mentionné.

Un aveugle de guerre amputé des deux mains, venant de la République populaire du Sud-Yémen, a été appareillé et soigné à Berlin, grâce à la générosité de la Croix-Rouge allemande dans la République démocratique allemande et du ministère de la Santé de Berlin-Est.

Sur la demande de sa délégation à Amman, le CICR a remis au Croissant-Rouge jordanien du matériel servant à la fabrication de prothèses, pour une valeur globale de 10.000 fr. s., destinés à l'atelier de prothèses à Amman.

Enfin, le CICR a envoyé dix montres Braille pour aveugles au Centre d'accueil de Vung-Tau, dans la République du Vietnam.

## Service des Secours

### RÉCAPITULATION DES SECOURS DISTRIBUÉS OU TRANSMIS PAR LE CICR EN 1969

Pays		Valeur en francs suisses <sup>1</sup>
<i>Algérie</i>	Envoi de Genève de 5 tonnes de lait en poudre pour les sinistrés	22.500,—
<i>Cambodge</i>	Remise de fonds à la Croix-Rouge cambodgienne . . . . .	10.000,—
	Envoi de Genève de médicaments antimalariques . . . . .	9.500,—
	Aide sur place aux prisonniers de guerre, réfugiés et internés . .	12.000,—
<i>Cisjordanie</i>	Envoi de Genève de 70 tonnes de lait en poudre, 11 tonnes de fromage, 50 tonnes de poudre à lessive . . . . .	409.000,—
	Aide sur place : colis, tentes, médicaments, bons de transport . .	42.500,—
	Transmission de vivres et de couvertures (dons du Croissant-Rouge tunisien et du Croissant-Rouge de la RAU) destinés à la population nécessiteuse et aux détenus . . . . .	800.000,—
<i>Colombie</i>	Envoi de médicaments à la Croix-Rouge colombienne . . . . .	18.910,—
<i>Grèce</i>	Distribution de sous-vêtements et vivres aux personnes privées de liberté . . . . .	34.500,—
	Envoi de Genève de 5 tonnes de lait en poudre . . . . .	20.000,—
<i>Guatémala</i>	Envoi de médicaments à la Croix-Rouge guatémaltèque . . . . .	9.950,—
<i>Haïti</i>	Envoi de matériel de pansement et de vaccins à la Croix-Rouge haïtienne . . . . .	17.360,—
<i>Honduras</i>	Envoi de vaccins, matériel de pansement, trousse chirurgicale, plasma et médicaments . . . . .	24.850,—
<i>Hongrie</i>	Envoi de Genève de médicaments à la Croix-Rouge hongroise . .	23.700,—
<i>Indonésie</i>	Transmission d'un don de médicaments et de matériel de pansement à la Croix-Rouge indonésienne pour les réfugiés du Kalimantan	8.200,—
	A reporter Fr.	1.462.970,—

<sup>1</sup> Frais de transport exclus.

<i>Pays</i>		<i>Valeur en francs suisses</i> <sup>1</sup>
	Report Fr.	1.462.970,—
<i>Laos</i>	Envoi de Genève de vaccins et de plasma . . . . . Achat sur place et distribution aux réfugiés Méos, en collaboration avec la Croix-Rouge lao . . . . .	13.420,— 27.320,—
<i>Madagascar</i>	Envoi d'échantillons médicaux aux Missions . . . . .	6.000,—
<i>Panama</i>	Envoi de médicaments à la Croix-Rouge panaméenne . . . . .	4.700,—
<i>Pérou</i>	Envoi de médicaments à la Croix-Rouge péruvienne . . . . .	18.700,—
<i>Pologne</i>	Envoi de Genève de médicaments à la Croix-Rouge polonaise . . . . .	17.700,—
<i>République Arabe Unie</i>	Envoi de Genève de 31 tonnes de lait en poudre et 10 tonnes de poires séchées pour les évacués du canal de Suez . . . . .	151.000.—
<i>Syrie</i>	Envoi de Genève de 69 tonnes de lait en poudre, 3 tonnes de fromage et 4000 couvertures pour les réfugiés de Dera et Damas Remise de dons divers (1000 couvertures, 20 000 boîtes de conserves, 61 tonnes de lait en poudre, 100 tonnes de farine, 20 tonnes de sucre, 2 tonnes de riz et de vêtements) des Croix-Rouges suisse, libanaise, de la Croix-Rouge allemande dans la République démocratique allemande, des Croissants-Rouges turc, de la RAU et du Lion-et-Soleil-Rouge d'Iran . . . . .	310.000,—  382.000,—
<i>Tunisie</i>	Envoi de Genève de 5 tonnes de lait en poudre pour les sinistrés . . . . .	22.500,—
<i>République démocratique du Vietnam</i>	Envoi de Genève de matériel de laboratoire et de trousse chirurgicales à la Croix-Rouge de la République démocratique du Vietnam . . . . .	53.000,—
<i>République du Vietnam</i>	Envoi de Genève d'instruments chirurgicaux pour les hôpitaux Envoi de Genève de 4 200 brosses à dents pour prisonniers de guerre Envoi de Genève d'une unité mobile de secours pour la <i>Dresse Béguin</i> Distributions aux prisons et orphelinats (dons divers) . . . . .	16.500,— 9.035,— 35.000,— 106.935,—
<i>République arabe du Yémen</i>	Envoi de Genève de médicaments, vaccins, instruments et matériel de pansement pour les équipes opérant dans la zone royaliste . . . Envoi de vaccins et de médicaments destinés à l'équipe chirurgicale du CICR opérant à Saada . . . . .	16.225 — 18.165,—
	Envoi de Genève à Sanaa, par mer et par avion, de 46 tonnes de lait en poudre et de 15,5 tonnes de fromage pour la population civile Remise de médicaments, matériel sanitaire, vêtements, savon aux hôpitaux de Sanaa et de Taiz (dons de la Croix-Rouge allemande dans la République démocratique allemande, des Croix-Rouges bulgare, roumaine et suisse) . . . . .	207.000,—  224.200,—
<i>République populaire du Sud-Yémen</i>	Assistance aux détenus et à leurs familles . . . . . Envoi de Genève de 40 tonnes de lait en poudre et 2,5 tonnes de fromage pour le Croissant-Rouge d'Aden . . . . . Remise de médicaments et de matériel de pansement (don de la Croix-Rouge bulgare) . . . . . Envoi de Genève de médicaments, trousse de perfusion, instruments, voitures pour invalides . . . . .	13.000,— 190.000,— 18.500,— 22.350,—
<i>Divers</i>	L'action du CICR s'est également exercée en faveur de populations civiles, de détenus et d'internés, victimes de troubles intérieurs. Ces secours se sont élevés à . . . . .	65.200,—
	Total Fr.	3.411.420,—

<sup>1</sup> Frais de transport exclus.

**ACTION DE SECOURS DU CICR EN FAVEUR DES VICTIMES DU  
CONFLIT AU NIGÉRIA<sup>1</sup>**

**Liste des donateurs**

<i>Sociétés nationales et Gouvernements</i>		<i>Valeur en francs suisses</i>
<i>Allemagne (République fédérale)</i>	Médicaments, plasma, stockfish, pain biscuité, poudre à lessive	2.560.000,—
<i>Allemagne (République démocratique)</i>	Médicaments, matériel de pansement, couvertures, savon . . . . .	700.000,—
<i>Bulgarie</i>	Médicaments . . . . .	40.000,—
<i>Canada</i>	Stockfish, farine de pommes de terre, médicaments, équipement médical . . . . .	7.200.000,—
<i>Danemark</i>	Médicaments, équipement médical, savon . . . . .	2.100.000,—
<i>Espagne</i>	Médicaments . . . . .	15.000,—
<i>Etats-Unis</i>	Médicaments, aliments protéinés, sets de transfusion sanguine, Dextran, Fibrinogène, etc. (pour la Banque de sang) . . . . .	407.000,—
<i>Finlande</i>	Médicaments . . . . .	90.330,—
<i>Grande- Bretagne</i>	Médicaments, vaccins, couvertures . . . . .	17.500,—
<i>Hongrie</i>	Tentes, couvertures, savon, médicaments . . . . .	50.000,—
<i>Inde</i>	Médicaments . . . . .	4.000,—
<i>Irlande</i>	Médicaments, matériel sanitaire, baby-food . . . . .	71.000,—
<i>Islande</i>	Stockfish . . . . .	145.000,—
<i>Israël</i>	Médicaments . . . . .	valeur non spécifiée
<i>Italie</i>	Médicaments . . . . .	2.000,—
<i>Japon</i>	Lait en poudre . . . . .	26.400,—
<i>Madagascar</i>	Riz . . . . .	15.500,—
<i>Norvège</i>	Stockfish . . . . .	7.200.000,—
	Equipement chirurgical . . . . .	valeur non spécifiée
<i>Pays-Bas</i>	Lait en poudre . . . . .	480.000,—
<i>Suède</i>	Vêtements, couvertures, savon, vivres, équipement médical . . .	373.670,—
<i>Suisse</i>	Médicaments, équipement médical . . . . .	450.000,—
<i>Tchécoslovaquie</i>	Lait, sucre . . . . .	100.000,—
<i>Turquie</i>	Instruments chirurgicaux . . . . .	3.000,—
	Total Fr.	22.050.400,—

<sup>1</sup> La liste des dons en espèces figurera dans le rapport spécial mentionné à la p. 107.